

Service émetteur : Unité Efficience

Date : 31/01/2018

Objet : Appel à candidatures pour le développement de la Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (RAAC)

Contexte : L'ARS Occitanie s'engage dans l'accompagnement d'établissements volontaires pour le développement de la RAAC. Ce projet a été présenté à l'ensemble des fédérations hospitalières le 9 janvier 2018 (présentations ci-jointes).

La RAAC contribue au niveau international et national à l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients, et participe au virage « ambulatoire », axe fort de la stratégie nationale de santé et inscrite au PRS.

La RAAC nécessite une organisation spécifique des soins en « chemin clinique » centrée autour du patient. L'information pré-opératoire est un élément clef pour rendre le patient « acteur » de sa prise en charge.

C'est une pratique multidisciplinaire nécessitant une réflexion commune et un environnement administratif et organisationnel favorable.

Malgré de nombreuses publications et recommandations, la RAAC reste insuffisamment développée en France.

Aussi l'ARS Occitanie souhaite proposer aux établissements chirurgicaux volontaires un accompagnement sous la forme d'un compagnonnage entre services de chirurgie, la démarche est portée par l'ARS et appuyée par un consultant sélectionné sur appel d'offre.

Cet accompagnement se déroulera en partenariat avec GRACE (Groupe de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie), qui participera au choix des candidatures des centres référents, et mettra à disposition des établissements son logiciel d'audit. L'objectif est de soutenir et d'accompagner des équipes volontaires dans la réalisation de pratiques innovantes. Il est prouvé que la RAAC diminue les complications post-opératoires et favorise la diminution des DMS. Cet accompagnement sera évalué en fin de démarche.

Objectifs de l'appel à candidature :

Le dispositif proposé est un compagnonnage par spécialité. Les spécialités retenues sont celles déjà bien référencées par GRACE à savoir :

- Orthopédie : PTH ou PTG
- Chirurgie digestive : chirurgie colorectale
- Chirurgie Gynécologique
- Obstétrique : césarienne programmée

L'appel à projet s'adresse à tous les établissements pratiquant la chirurgie en hospitalisation complète.

Les **services candidats** souhaitent s'engager dans la RAAC mais ne l'ont pas ou peu mise en œuvre à ce jour : ils seront doublement accompagnés :

- Par les services référents : appui technique, retour d'expérience, conseils, rédactions de protocoles, réflexions en commun
- Par l'ARS et un consultant : appui méthodologique pour la conduite de projet, adaptation des protocoles, suivi de l'implémentation (dans le logiciel GRACE), formalisation de plan d'actions

Les **services référents** ont une pratique avancée de la RAAC, ils sont ou non labellisés : ils acceptent de partager leur expérience, et accompagnent un groupe de 3 à 4 services candidats dans la même spécialité. A ce titre une indemnité forfaitaire de 3 000 euros pour l'ensemble de la démarche sera versée aux établissements sélectionnés. Ils bénéficient eux aussi de l'appui du consultant.

Un même établissement peut candidater pour être référent sur une procédure, et candidat sur une autre. Une fiche par spécialité doit être remplie.

Cet appel à candidatures vise à recruter des services candidats et référents, il concerne tous les établissements publics ou privés ayant une autorisation d'activité chirurgicale « conventionnelle » à l'exclusion donc des établissements ne pratiquant que la chirurgie ambulatoire.

L'ARS sélectionnera les candidats en fonction du volume d'activité (et donc du potentiel existant), de la DMS actuelle, et de l'engagement de l'établissement dans la démarche. Un maximum de 40 services sera retenu, étant entendu que le ratio un référent pour au moins trois candidats doit être atteint pour que la procédure soit retenue.

Trophée :

Par ailleurs, l'ARS Occitanie décernera un trophée candidat et un trophée référent en fin de démarche, d'un montant TTC de 30 000 euros et fléché RAAC.

Les critères de choix seront décidés en début de démarche avec les établissements volontaires.

Vous trouverez ci- après les fiches de candidature en format Word pour chaque modalité (candidat ou référent).

Ces fiches doivent être remplies, signées et renvoyées à l'ARS avant le 9 mars 2018 aux adresses suivantes :

sylvie.meisel@ars.sante.fr et en copie à luzette.landa@ars.sante.fr

Vous serez informé au plus tard le 27 mars 2018 du choix des candidats retenus ou non.
La réunion de lancement du projet aura lieu au début du second trimestre 2018.

Les 2 fiches de candidature sont jointes ci-après. :

Que ce soit pour être « service candidat » ou « service référent », une équipe de 4 personnes (chirurgien, anesthésiste, cadre de santé ou infirmier référent, membre de la direction) doit s'engager à être disponible et autant que possible stable tout au long de la démarche d'accompagnement.

Cette démarche requiert une charge de travail non négligeable pour les établissements candidats, pour participer aux réunions collectives, organiser la collecte d'informations pour l'audit des pratiques, organiser des réunions de travail et de communication au sein de l'établissement.

La candidature du service doit être soutenue par l'établissement, en l'occurrence par sa direction générale et par la communauté médicale représentée par le Président de la CME.

En plus du travail au sein de l'établissement, les 4 membres de l'équipe projet participeront à des réunions de groupe de 4 ou 5 établissements (quelques journées sur 18 mois).

Des points téléphoniques seront également organisés avec les établissements participants.

Dans le cadre de ce dispositif, les engagements de l'établissement sont les suivants :

L'équipe projet s'engage à :

- Contribuer à l'évolution des bonnes pratiques organisationnelles en matière de Réhabilitation améliorée après chirurgie
- Participer à la totalité du dispositif et à collaborer avec les consultants dans les sessions de groupe de travail
- Adhérer à la méthode de gestion de projet et utiliser les outils proposés par le programme tout au long du projet
- Etre responsable de l'avancée du projet et de la coordination des actions au sein de l'établissement
- Solliciter en interne les ressources nécessaires à la réalisation du projet
- Partager en interne le contenu et l'avancement du projet, notamment en faisant des restitutions auprès des instances de l'établissement
- Contribuer au recueil des indicateurs permettant le suivi du projet
- Rédiger des documents de fin de phase : Diagnostic détaillé, plan d'actions, synthèse de la mise en œuvre et retour d'expérience, selon des modalités définies
- Participer à la capitalisation et contribuer au partage d'outils et supports (ex : modèles de tableaux de bord, de fiches de poste, de procédures...) pouvant être

utiles à l'ensemble des équipes et établissements engagés dans le programme.
Note : ces outils seront anonymisés sur demande

La direction de l'établissement s'engage à :

- Apporter son soutien à la réalisation du projet
- Dégager en interne sur la durée du projet les ressources nécessaires et compétentes à la réalisation du projet
- S'associer à la communication projet et en particulier à la session de retour d'expérience animée l'équipe auprès des personnels de l'établissement
- S'engager auprès de l'ARS sur les objectifs opérationnels et les indicateurs d'impact associés
- Partager avec l'ARS les données issues du diagnostic, les feuilles de route et l'évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de démarche.
- Mettre à disposition une salle de réunion équipée (vidéoprojecteur et paperboard) pour des sessions collectives de travail (quelques réunions planifiées sur 18 mois, entre 20 et 25 participants) et leur permettre l'accès au restaurant du personnel (avec une participation financière de chaque participant).
- Participer au programme jusqu'à son terme

RAAC fiche de candidature « service candidat »

1) Etablissement

Nom :
Adresse postale :
N° de finess :
Adresse mail du référent :

2) Spécialité parmi les suivantes (orthopédie PTH ou PTG, chirurgie digestive colorectale, chirurgie gynécologique, obstétrique césariennes programmées)

Nom de la spécialité choisie :
Catégories Majeures de Diagnostic :

3) Données d'activité 2017 dans cette spécialité :

Nombre de séjours chirurgicaux dans la CMD en 2017 :
DMS 2017 dans cette spécialité :

4) Composition de l'équipe

a. Chirurgien référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

b. Anesthésiste référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

c. Cadre infirmier ou Infirmier référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

d. Membre de la Direction référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

Chaque membre de l'équipe signe en face de son nom et s'engage à être présent à chaque réunion.

5) Engagement de l'établissement

Projet de l'établissement dans cette démarche en 5 lignes maximum.

.....

.....

.....

.....

.....

L'établissement est candidat pour participer à la démarche sur 18 mois en tant que service « candidat » et s'engage à la présence de l'équipe de 4 personnes ci-dessus à toutes les réunions, et à réaliser les travaux nécessaires au développement de la RAAC.

Fait à

Le

Directeur (trice)

Président(e) de la CME

RAAC fiche de candidature « service référent »

1) Etablissement

Nom :
Adresse postale :
N° de finess :
Adresse mail du référent :

2) Spécialité parmi les suivantes (orthopédie PTH ou PTG, chirurgie digestive colorectale, chirurgie gynécologique, obstétrique césariennes programmées)

Nom de la spécialité choisie :
Catégories Majeures de Diagnostic :
Label GRACE ou autre label (lequel ?) année :
Label GRACE ou autre label (lequel ?) en cours :
Non labellisé, mais nombres de cas entrés dans la RAAC en 2017 :

3) Données d'activité 2017 dans cette spécialité :

Nombre de séjours chirurgicaux dans la CMD en 2017 :
DMS 2017 dans cette spécialité :

4) Composition de l'équipe

a. Chirurgien référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

b. Anesthésiste référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

c. Cadre infirmier ou Infirmier référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

d. Membre de la Direction référent

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

Chaque membre de l'équipe signe en face de son nom et s'engage à être présent à chaque réunion.

5) Engagement de l'établissement

Projet de l'établissement dans cette démarche en 5 lignes maximum.

.....

.....

.....

.....

.....

L'établissement est candidat pour participer à la démarche sur 18 mois en tant que service « **référent** » et s'engage à la présence de l'équipe de 4 personnes ci-dessus à toutes les réunions, et à réaliser les travaux nécessaires au développement de la RAAC.

Fait à

Le

Directeur (trice)

Président(e) de la CME